



AL231

BASES

1 heure

150 €

Exonérés de TVA

Convention IRSI

De la gestion des sinistres aux recours entre assureurs, maîtriser toutes les nouveautés de la convention IRSI

OBJECTIFS

- **Connaître** le cadre directeur IRSI et son champ d'application
- **Comprendre** le mode de désignation et le rôle de l'assureur gestionnaire
- **Maîtriser** les principes de prise en charge des dommages et de recours entre assureurs

PROGRAMME

A. CHAMP D'APPLICATION DE LA CONVENTION IRSI

1. Présentation de la convention IRSI
2. Identification des sinistres auxquels IRSI s'applique
3. Notion de local sinistré

B. ASSUREUR GESTIONNAIRE

1. Détermination et rôle de l'assureur gestionnaire
2. Procédure de recherche de fuite
3. Contenu des tranches de coûts et positionnement du sinistre dans une tranche

C. EVALUATION DES DOMMAGES

1. Modalités de chiffrage entre tranche 1 et tranche 2
2. Portée de l'expertise pour compte commun

3. Modalités d'évaluation des dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels

D. INDEMNISATION ET RECOURS

1. Connaître l'assureur prenant en charge les dommages par local sinistré selon la tranche dans laquelle se place le sinistre
2. Détermination des modalités du recours éventuel selon la tranche
3. Modalités de recours contre un tiers responsable extérieur à l'immeuble

E. SITUATIONS PARTICULIÈRES

1. Survenance d'une aggravation du sinistre selon la tranche
2. Réalisation d'une action de remboursement
3. Action en récupération exercée par l'assureur du copropriétaire occupant auprès de l'assureur de l'immeuble

PUBLIC

- Gestionnaires sinistre dégât des eaux
- Gestionnaires sinistre incendie
- Intermédiaires en assurance
- Professionnels de l'immobilier

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

POINTS FORTS

Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate.

Des exercices et cas pratiques permettant de valider la bonne acquisition des connaissances.

Des fiches infographiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main.

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente autant en 100% digitale que dans le cadre d'un dispositif mixte.

FORMATEUR(S)

Une formation entièrement digitale conçue par un expert Ifpass, Lionel Ray, consultant expert en assurance et ancien membre de la commission multirisques de la FFA.

Formation disponible pendant deux mois après votre première connexion.

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation de formation digitale sera remise au stagiaire à la fin de la formation.